

Département de l'Yonne

Communauté de Communes
du JovinienEXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	10 novembre 2016	Nombre de conseillers communautaires En exercice: 50 Présents : 40 Votants : 47
Date d'affichage de la convocation :	10 novembre 2016	

Séance du 16 novembre 2016

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le seize novembre deux mille seize à dix-neuf heures, dans les salons de l'hôtel de ville à Joigny, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Claude GRUET, M. Michel DEFRANCE, Mme Catherine DECUYPER, M. Patrick LEMAISTRE, M. Yannick VILLAIN, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Serge BLOUET, Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU, M. Rémi BICHEBOIS, M. Christian ROTILIO, M. Claude PERREAU, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, Mme Frédérique COLAS, M. Nicolas SORET, Mme Laurence MARCHAND, M. Jean-Yves MESNY, M. Richard ZEIGER, Mme Monique PAUTRÉ, M. Mohammed BELKAID, Mme Sylvie CHEVALLIER, M. Benoit HERR, M. François JACQUET, M. Jacques COURTAT, Mme Emilie LEFORGE, Mme Corinne BALLANTIER, Mme Eliette ITALIANO, M. Daniel EMERY (suppléant de M. Lionel BOUTIN), M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, Mme Sylvie BLANC, M. Alain PETER, Mme Laure FARO, M. Bernard DUGOURGEOT, Mme Catherine PICHON, M. Pierre MATHEY, M. Didier MIGNON, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, Mme Monique MERCIER

ETAIENT ABSENTS :

Mme Régine PASQUIER, procuration à M. Nicolas SORET
M. Laurent RIOTTE, procuration à M. Michel DEFRANCE
M. Jean-Pierre ROUSSEAU, procuration à M. Christian ROTILIO
M. Bernard MORAINÉ, procuration à Mme Laurence MARCHAND
M. Yann CHANDIVERT, procuration à M. Jean-Yves MESNY,
Mme Isabelle MICHAUD, procuration à M. Jacques COURTAT,
M. Jean PARMENTIER, procuration à Mme Sylvie CHEVALLIER,
M. Lionel BOUTIN, suppléé par M. Daniel EMERY
Mme Bernadette MONNIER,
Mme Ludivine DUFOUR,
M. Laurent CHAT.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Laurence MARCHAND**Objet :** modification de l'état du personnel

Objet : modification de l'état du personnel

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L5211-4-1,

Considérant le recrutement d'un chargé de mission auprès du président afin de décharger la direction générale de la communauté de communes du Jovinien, un agent contractuel,

Considérant qu'il s'agit d'un mi-temps, à compter du 1^{er} décembre 2016,

Considérant la nécessité de mettre à jour l'état du personnel de la Communauté de Communes du Jovinien, à compter du 1^{er} décembre 2016, comme suit :

Grades ou emplois	Catégories	TITULAIRES		CONTRACTUELS	
		2015	2016	2015	2016
EMPLOI FONCTIONNEL					
Directrice Général des Services		1 *	1 *	0	0
<i>S/Total</i>		1	1	0	0
SECTEUR ADMINISTRATIF					
Attaché principal	A	1	2	0	0
Attaché	A	2	2	4	3
Rédacteur principal 1ère classe	B	1	1	0	0
Rédacteur	B	2	2	2	2
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	1	2	0	0
Adjoint administratif 1ère classe	C	4	5	0	0
Adjoint administratif 2ème classe	C	4	4	3	3
<i>S/Total</i>		15	18	9	8
SECTEUR TECHNIQUE					
Ingénieur	A	0	0	0	1
Technicien principal 2ème classe	B	1	1	0	0
Technicien	B	1	1	1	0
Agent de maîtrise	C	1	1	0	0
Adjoint technique principal 1ère classe	C	1	1	0	0
Adjoint technique principal 2ème classe	C	1	1	0	0
Adjoint technique 1ère classe	C	2	1	0	0
Adjoint technique 2ème classe	C	12	10	4	4
<i>S/Total</i>		19	16	5	5
SECTEUR SPORTIF					
Educateur des APS principal 1ère classe	B	4	4	0	0
Educateur des APS	B	0	1	2	2
<i>S/Total</i>		4	5	2	2
Total Général		39	40	16	15

* *Le fonctionnaire détaché sur l'emploi fonctionnel, a une double carrière, d'où la nécessité de conserver le poste d'Attaché Territorial.*

Le total des effectifs au sein de la CCJ, est de 55 agents.

Vu la réunion du conseil des Maires du 3 novembre 2016,

Vu l'exposé de la vice-présidente,

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré,

POUR : 45

CONTRE :

ABSTENTION : 2 (Messieurs Guy BOURRAS et Gilles-Maxime POIBLANC)

Accepte les modifications précitées,

Autorise le président ou son représentant à nommer les agents sur les postes concernés,

dit que les crédits nécessaires sont prévus au budget principal 2016 de la Communauté de Communes du Jovinien.

Pour copie conforme,
Le Président,
Nicolas SORET



Date de réception
par la Préfecture : 14/12/16

date de publication : 14/12/16



